



Erreur de ma banque en ma faveur

Par **flolof**, le **30/09/2009** à **15:57**

Bonjour,

ma banque à commis une erreur en ma faveur en effet 5 chèques ont été déposés par un tiers qui ne m'était pas destinés pour un montant total de 140 milles euros
JE les ai contacté pour leur signaler l'erreur mais ils n'ont toujours pas rectifiés le "tir".

Ma question est la suivante :

Un ami ma dit que du fait que ça ne soit pas mon argent, je serai dans l'obligation de les rembourser mais dû fait que cela soit une erreur de leur part, je peux demander un remboursement par mensualité dans le cas où je dépenserai la totalité de la somme ou que je la transfèrerai la somme ailleurs.

Est-ce vrai ?

Excusez ce langage,

mais dans ce cas je m'achète une maison comptant et tant pis si je rembourse à vie 10 euros par mois par exemple.

Je vous remercie par avance

Par **Patricia**, le **30/09/2009** à **18:41**

Bonsoir,

"Ma banque a commis un erreur en ma faveur"

Tiens donc ! les absents ont toujours torts !!!

Les encaissements de chèques ne se font pas à la légère.

Et vous comment se fait-il que vous avez endossé 5 CHEQUES avant de lui signaler ???

Vous seriez vraiment honnête, ce problème ne devrait même pas se poser.

Vous deviez contacter dès le premier chèque, le tireur (celui qui l'a émis) pour lui retourner et expliquer.

Quant au "réel" bénéficiaire, vous pensez qu'il ne va pas se manifester ?

140.000 e

Par **frog**, le **30/09/2009** à **19:24**

[citation] ma banque à commis une erreur en ma faveur en effet j'ai encaissé 5 chèques qui ne m'était pas destinés pour un montant total de 140 milles euros.

[/citation]

C'est le genre "d'erreur" où l'ordre du chèque n'est pas à ton nom, ce qui ne t'a pas empêché dans un moment d'égarement d'y mettre au dos ton numéro de compte et de toucher les sous ?

Par **flolof**, le **30/09/2009** à **20:10**

vous n'avez pas compris lol alors pas de jugement trop rapide :D.

Je n'ai rien déposé, surement un commerçant qui à déposé en tout 5 chèques donc ensemble je suppose dont le montent total fait 140 mille euros.

Il y a surement eu une erreur de numéro de compte mais je n'ai rien à voir avec cela!!

Je m'en suis aperçu en me connectant sur le net et je me suis empressé d'avertir la banque.

Maintenant c'est eux qui ont fait l'erreur et je le redis une dernière fois je n'ai jamais vu ces chèques sûrement l'autre personne qui s'est trompé.

Je vais reformuler le problème car je me suis mal exprimé...

Merci d'avance

Par **sozzo**, le **02/10/2009** à **02:34**

Bonsoir,

Je comprends votre souci mais moi, je ne m'amuserais pas avec cet argent à votre place et je relancerais la banque tous les jours afin qu'elle régule la situation le plus tôt possible car pour vous, c'est tout bénéfique mais cela peut mettre quelqu'un d'autre dans la m... et peut être que ce sera irrécupérable (interdit bancaire) donc n'hésitez pas à les harceler pour qu'il le fasse.

Par **Galouchou**, le **02/10/2009** à **09:32**

Bonjour,

J'ai eu le même souci que vous, mais à l'inverse.... et 2 fois!!!

Ma banque a encaissé un chèque que j'avais déposé, mais pas sur mon compte, sur le compte de quelqu'un d'autre, et 2 fois en 2 ans!!!!!!

Il a fallu que je redonne les N° de chèque, les sommes ont été récupérées par la banque et créditées sur mon compte. La personne qui avait eu ces sommes sur son compte a dû rembourser la banque!!!

Et comme c'était mes chèques de paie, il m'ont accordé de ne pas payer d'agios; étant donné que j'avais des factures et prélèvements qui ont été rejetés par leur faute!!!!

Mais si la personne ne se manifeste pas, ni d'un côté, ni de l'autre.... c'est plus compliqué!!

Vous avez très bien réagi en prévenant votre banque de suite.... Mais ce sont des erreurs qui arrivent régulièrement!!!